

charte des mobilités

Lettre d'informations N°6 – 10 juin 2016

Edito

L'organisation mondiale de la santé recommande de faire 10 000 pas par jour pour entretenir et préserver sa santé considérant que la sédentarité est responsable, chaque année en Europe, de 600 000 décès.

Pourtant, si marcher est une activité relativement simple qui ne nécessite aucun équipement particulier, la plupart d'entre nous ne réalise qu'entre 4 000 et 6 000 pas par jour et cette situation est encore plus accentuée chez les jeunes (de 18 à 24 ans).

Alors pourquoi ne pas profiter des beaux jours pour changer ses habitudes car il existe différentes façons d'augmenter son activité physique : partir un peu plus tôt le matin et accompagner ses enfants à l'école à pied, descendre du tramway une ou deux stations avant sa destination ou se garer plus loin si on se rend au travail en voiture sont autant de possibilités d'améliorer son activité.

Mais les pas peuvent trouver des substitutifs : 30 minutes de marche sont équivalentes à 20 minutes de vélo mais également à 30 minutes de repassage ou 45 minutes de bricolage...

Alors plus d'excuses et pour rendre la chose ludique, pourquoi ne pas télécharger sur son smartphone l'application *ad hoc* qui nous permet de valider la réussite de ce challenge !

Bonne lecture et bonne marche !

L'équipe *Charte des mobilités* de l'a-urba

Le point sur une mesure : Grandes allées métropolitaines

L'a-urba est chef de file de la mesure « Grandes allées métropolitaines » issue de la Charte des mobilités de l'agglomération bordelaise.

L'objectif prioritaire de cette mesure est de définir une nouvelle manière d'aménager les voiries principales existantes (ou à créer) caractérisées par la diversité des rôles qu'elles assument. Il s'agit de transformer les routes en voies urbaines de qualité assurant une fluidité à la fois lente et rapide, conciliant ainsi vie riveraine et trafic de transit. Ces voies devront notamment mieux intégrer les transports collectifs, parfois en site propre, et favoriser les diversités des pratiques modales.

Les *grandes allées* offriront une image paysagère et architecturale de qualité. Elles seront *métropolitaines* parce qu'elles assureront le lien entre des composantes territoriales hétérogènes de nos villes.

Cette année, un mode d'emploi de constitution des Gam au service des projeteurs est en cours d'élaboration : il proposera des outils et des méthodes mobilisables afin de réaliser un diagnostic thématique de la voie à réaménager et des références et des clés permettant de préciser les orientations et un programme d'aménagement.

Une grande voie de l'agglomération a déjà fait l'objet d'une proposition d'un programme d'aménagement qui permet de tester ce mode d'emploi, la RD 106 de Saint Jean d'Illac à Saint Médard en Jalles.

Quatre autres voies vont également faire l'objet de test :

- l'entrée de ville Cenon-Lormont de la rocade à la Buttinière ;
- la route de Toulouse à Villenave d'Ornon du carrefour Bourlaux/Labro au Pont de la Maye ;
- le rond point Avenue de l'Argonne/Avenue R. Garros à Mérignac ;
- l'avenue Blaise Pascal à Saint-Médard-en-Jalles.

Evènement

Rencontre annuelle de la charte des mobilités le 17 juin 2016

Pour faire suite à la signature de la *charte des mobilités* qui a eu lieu le 22 février 2015, la rencontre annuelle du Grenelle des mobilités se tiendra le 17 juin prochain.

Elle sera l'occasion de faire le point sur la mise en œuvre du nouveau modèle de mobilité prônée par la démarche. Elle s'intéressera à la mobilité piétonne, maillon essentiel de ce nouveau modèle, et à la rocade comme lieu de mise en œuvre.

Elle sera rythmée par une table ronde à laquelle participeront Alain Juppé, président de Bordeaux Métropole, maire de Bordeaux, Ariella Masboungi, inspectrice générale du Développement durable, Grand Prix de l'urbanisme 2016, Yves Crozet, professeur à l'Université de Lyon et Manuel Salgado, architecte, adjoint au maire de Lisbonne chargé de l'urbanisme.

Renseignements et inscriptions auprès de Béatrice Cuesta Gicquel :

b-cuesta@aurba.org / 05.56.99.86.36

Référence à partager :

Le 2 juin 2016, le CHU de Bordeaux a organisé la 3ème édition des « Escaliers en fête » dont l'objectif est de favoriser l'utilisation des escaliers plutôt que des ascenseurs par l'ensemble des usagers du Tripode. Il s'agit ainsi de montrer l'intérêt et la possibilité d'insérer la pratique d'une activité physique régulière dans son quotidien. Cette manifestation s'appuie sur des animations de nature diverse qui viennent agrémenter la « montée des marches ». D'autres établissements bordelais comme la cité administrative, Bordeaux Métropole, la cité Municipale, l'Agence régionale de santé, la Direction régionale Jeunesse et sports ont suivi l'exemple.



Copyright Eric Bottaro / @rickyworld